



Service du greffe et des archives

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Le 8 octobre 2024

[REDACTED]

N/Réf. : 24 09 20 1991

Objet : Copie de toutes les communications entre le cabinet du maire et le Réseau de transport de la Capitale au sujet de l'implantation d'une taxe sur l'immatriculation à Québec (du 6 mai 2024 au 11 septembre 2024)

[REDACTED]

Pour faire suite à votre demande parvenue à notre bureau le 20 septembre 2024 concernant l'obtention de renseignements relatifs à l'objet cité en titre, nous vous informons que nous ne pouvons vous communiquer les informations demandées et ce en vertu des articles 34 et 37 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, dont nous joignons copie pour votre information.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable de l'accès,

Julien Lefrançois, avocat

/sd

p.j.